

ATTESTATION

CONSTITUANTS DU PANNEAU CONTREPLAQUE ROLPIN

(ROLPIN BATI, ROLPIN EURO, ROLPIN ECO, ROLPIN ROLAY, ROLPIN SELECT, ROLPIN UTI, ROLPIN LAMBRIS)

Les panneaux contreplaqués ROLPIN sont constitués de :

- Bois (pin maritime) à 88 % par nature biodégradable
- Eau à 5 %
- Résine phénoplaste à 5%
- Charges minérales (carbonate de calcium) et végétales (farine de noix) à 2 %

Compte tenu de la composition et du procédé de fabrication, l'analyse des lixiviats est sans objet en ce qui concerne :

	Valeurs mesurées	Décret no 98-638
Les métaux lourds (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Hg,)	<0.002 %	Teneur maxi =0,01%
L'arsenic et les cyanures	<0.002 %	Teneur maxi =0,01%
Le chlore	<0.0027 %	Teneur maxi =0,01%
Les composés halogénés (PCP)	non détecté	Teneur maxi =0,01%
Les sels d'ammonium quaternaire	non détecté	Teneur maxi =0,01%

Ces valeurs sont issues d'une étude effectuée par L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sur des contreplaqués collage phénolique

D'autre part la résine phénoplaste de collage est polymérisée sous presse à chaud (140°C) et les valeurs de DCO, phénol libre et formol libre, analysés dans le panneau, sont de même ordre de grandeur que pour le bois massif.

COMBUSTION

Une étude effectuée par L'ADEME a montré que les teneurs en produits issus de l'incinération sont très largement inférieures aux quantités réglementaires.

	Valeurs mesurées	seuil réglementaire proposé
Oxyde d'azote (NO et Nox)	<148	maxi 500
Dioxyde de soufre (SO2 et SOx)	<0,3	maxi 200
Chlorure (HCL)	<1,7	maxi 10
Cadmium (Cd-)	<0,01	maxi 0.05
Mercurure (Hg)	<0,001	maxi 0,05
Arsenic ,Plomb,Chrome,(As,Pb,Cr)	<0,3	maxi 0,5
Cuivre,Cobalt,Nickel (Cu,Co,Ni	<0,3	maxi 0,5